

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### PREMIER MINISTRE

**Hommage national aux victimes du cyclone Chido  
qui a ravagé le département de Mayotte le 14 décembre 2024**

**NOR : PRMX2434524C**

Paris, le 19 décembre 2024

n° 6468/SG

*A Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les ministres délégués,  
Mesdames et Monsieur les secrétaires d'État*

**OBJET** : Hommage national aux victimes du cyclone Chido qui a ravagé le département de Mayotte le 14 décembre 2024.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à un décret de ce jour du Président de la République, le lundi 23 décembre 2024 sera jour de deuil national afin de rendre hommage aux victimes du cyclone Chido qui a dévasté le département de Mayotte le 14 décembre dernier.

L'ensemble de nos concitoyens doit pouvoir se joindre à cet hommage. Les employeurs sont invités à permettre à leurs salariés d'y participer. Vous veillerez donc à organiser lundi 23 décembre prochain, à 12 heures, un moment de recueillement permettant aux agents des services publics relevant de votre autorité ou placés sous votre tutelle de s'associer à cet hommage.

Enfin, les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics.

FRANÇOIS BAYROU